

espace
politique
d'innovation

épi

Jeudi 27 mai 2021

18h30 - 20h30

Science, démocratie, citoyenneté À propos de la Convention Citoyenne Climat

epibesancon@yahoo.fr
<http://epibesancon.fr/>

Espace virtuel ZOOM

Inscription obligatoire epibesancon@yahoo.fr

La question climatique met en évidence de façon éclatante les nécessaires interactions entre la science (dont on attend qu'elle établisse des bases communes de connaissance et des solutions techniques), la prise de décision dans un système démocratique (dont on attend qu'elle pose les cadres juridiques, économiques et financiers d'une nouvelle trajectoire pour nos sociétés) et la façon dont les citoyens (que nous sommes) vont se trouver acteurs de transformations qui interpellent l'intimité de leurs habitudes quotidiennes.

Alors même que le doute permanent est la base de la recherche, certains scientifiques peuvent avoir tendance à camper sur des certitudes, offrant des solutions qui ne seraient pas discutables *par nature*, puisqu'elles seraient les *bonnes*. L'expression d'autres formes d'expertise, considérées « non scientifiques », par exemple portée par des citoyens, voire par les sciences sociales, est aisément regardée de travers. Celle des élus peut n'avoir guère plus d'importance, sauf à approuver les mesures préconisées. L'histoire énergétique de notre pays l'illustre.

Le citoyen, comme l'élu, se trouve la plupart du temps désarmé devant le volume de connaissances qu'il lui faudrait acquérir pour se faire une opinion, à supposer qu'il le souhaite. C'est la porte ouverte aux fantasmes, aux fake news, aux croyances, aux fausses bonnes solutions. On trouve aussi des propositions politiques qui, au nom du combat existentiel contre le changement climatique, n'hésitent pas à ranger la démocratie en second plan, voire la considérer comme incapable de prendre les décisions appropriées.

Un des enjeux majeurs est de créer les conditions d'une « conscience du choix ».

La Convention Citoyenne pour le Climat a constitué une innovation dans notre système délibératif. Elle a permis à des personnes de toutes origines et opinions - la très grande majorité totalement profanes sur le sujet - d'établir des propositions après avoir bénéficié d'un fonds commun de connaissances.

Thierry de Larochelambert est physicien et chimiste, docteur en énergétique. Il est professeur associé et chercheur à l'Institut FEMTO-ST porté par l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Il s'est passionné pour la Convention Citoyenne pour le Climat et a rédigé une [analyse critique conjointe du projet de loi Climat et Résilience et des Propositions de la Convention](#).

Il sera avec nous pour en débattre et **Gérard Magnin** animera ces échanges.

Le jeudi 27 mai prochain de 18h30 à 20h30 en visioconférence

Vous êtes invités à y participer.

L'inscription est obligatoire car le nombre de participants est limité.

Vous recevrez alors un lien de connexion.